

Informations Rapides

16 septembre 2016 - n° 239



■ Indice du coût du travail dans l'industrie, la construction et le tertiaire – 2^e trimestre 2016

Au deuxième trimestre 2016, l'indice du coût du travail - salaires seuls augmente de 0,3 % et l'indice - salaires et charges baisse de 0,2 %

Avertissements :

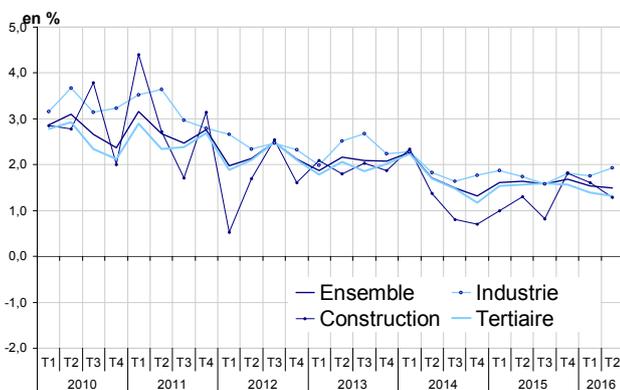
- Depuis le 1^{er} avril 2016, le seuil d'éligibilité au taux réduit de cotisation patronale pour allocations familiales est relevé à 3,5 Smic après un seuil à 1,6 Smic depuis le 1^{er} janvier 2015. L'effet de l'augmentation du seuil est estimé à -0,5 point en moyenne sur l'indice d'ensemble au deuxième trimestre 2016.

- Depuis le 1^{er} janvier 2016, le taux de CICE dans les départements d'outre-mer (DOM) est passé de 7,5 % à 9,0 %.

• L'indice du coût du travail - salaires seuls augmente de 0,3 %

Au deuxième trimestre 2016, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires seuls de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles augmente (+0,3 %) légèrement moins vite cependant qu'au trimestre précédent (+0,5 % en variation trimestrielle, en données corrigées des variations saisonnières). Sur un an, il s'accroît de 1,5 %, comme au premier trimestre. Le temps de travail moyen est stable en glissement annuel après +0,1 % au premier trimestre.

ICT - salaires seuls : glissements annuels



Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acoess, Dares, Insee

Les salaires augmentent quasiment sur le même rythme dans l'industrie

Au deuxième trimestre 2016, les salaires dans l'industrie progressent presque au même rythme qu'au trimestre précédent (+0,5 % en glissement trimestriel, après +0,4 % au premier trimestre).

En glissement annuel, ils accélèrent légèrement (+1,9 % après +1,7 % au premier trimestre).

Sur le trimestre, les salaires ralentissent un peu dans le tertiaire et s'infléchissent dans la construction

Dans le tertiaire, les salaires ralentissent légèrement au deuxième trimestre 2016 (+0,3 % en glissement trimestriel après +0,5 % au premier trimestre). Néanmoins, en glissement annuel, ils augmentent quasiment au même rythme que le trimestre précédent (+1,3 % après +1,4 %). Dans la construction, les salaires fléchissent : -0,1 % en glissement trimestriel, après +0,4 % au premier trimestre. Sur un an, ils continuent de progresser, mais moins vite (+1,3 % après +1,6 %).

ICT - salaires seuls

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T1-16	T2-16	T1-16	T2-16
Industrie	0,4	0,5	1,7	1,9
Industries extractives	-0,1	0,3	0,4	-4,3
Industrie manufacturière	0,5	0,4	1,8	1,9
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	0,7	2,1	1,7	3,1
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,0	0,6	0,7	1,3
Tertiaire	0,5	0,3	1,4	1,3
Commerce	0,3	0,3	1,5	1,3
Transports, entreposage	0,3	0,6	1,2	1,0
Hébergement, restauration	0,7	-0,8	1,5	-0,2
Information, communication	0,7	0,5	1,4	1,9
Finance, assurance	0,5	0,5	3,2	2,9
Activités immobilières	0,8	0,5	3,9	3,0
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	1,1	0,5	1,8	2,7
Services administratifs, soutien	0,1	0,3	0,1	0,0
Construction	0,4	-0,1	1,6	1,3
ENSEMBLE	0,5	0,3	1,5	1,5

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acoess, Dares, Insee

Légère révision à la baisse pour le premier trimestre 2016

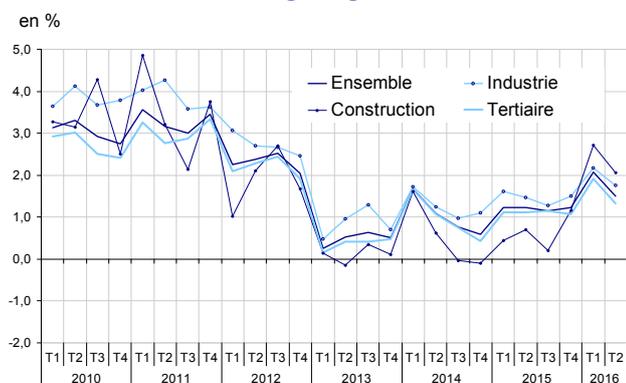
La variation de l'ICT - salaires seuls du premier trimestre 2016 dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles est abaissée de 0,1 point en glissement trimestriel et en glissement annuel.

• **L'indice du coût du travail - salaires et charges baisse de 0,2 %**

Au deuxième trimestre 2016, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires et charges de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles baisse en variation trimestrielle (-0,2 % en données corrigées des variations saisonnières après +1,0 % au premier trimestre). Ce repli est principalement dû à l'extension, depuis le 1^{er} avril 2016, du taux réduit de cotisation patronale pour allocations familiales, aux salaires compris entre 1,6 et 3,5 Smic. L'effet de cette mesure sur l'indice d'ensemble est estimé à -0,5 point au deuxième trimestre 2016.

En glissement annuel, l'ICT - salaires et charges décélère fortement (+1,5 % après +2,1 % premier trimestre 2016) pour la même raison. Hors crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), la progression est identique.

ICT - salaires et charges : glissements annuels



Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages
Sources : Acooss, Dares, Insee

Révision à la baisse de l'indice ICT - salaires et charges au premier trimestre 2016

L'évolution de l'ICT - salaires et charges du premier trimestre 2016 dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles est revue à la baisse de 0,2 point, en variation trimestrielle. L'évolution n'est pas révisée en glissement annuel.

ICT - salaires et charges

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T1-16	T2-16	T1-16	T2-16
Industrie	0,8	-0,1	2,2	1,8
<i>Industries extractives</i>	0,4	-0,1	1,0	-4,3
<i>Industrie manufacturière</i>	0,9	-0,2	2,3	1,7
<i>Gaz, électricité, vapeur, air conditionné</i>	0,9	1,6	2,0	2,9
<i>Eau ; assainissement, déchets, dépollution</i>	0,3	0,0	0,9	0,9
Tertiaire	1,0	-0,3	1,9	1,3
<i>Commerce</i>	1,0	-0,3	2,3	1,6
<i>Transports, entreposage</i>	0,6	0,2	1,4	0,9
<i>Hébergement, restauration</i>	1,3	-1,3	2,1	-0,1
<i>Information, communication</i>	1,0	-0,1	1,8	1,7
<i>Finance, assurance</i>	0,8	-0,1	3,4	2,6
<i>Activités immobilières</i>	1,2	0,0	4,6	3,1
<i>Activités spécialisées, scientifiques, techniques</i>	1,5	-0,2	2,3	2,5
<i>Services administratifs, soutien</i>	1,3	-0,3	0,9	0,4
Construction	1,4	-0,5	2,7	2,1
ENSEMBLE	1,0	-0,2	2,1	1,5

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acooss, Dares, Insee

ICT - salaires et charges (sans CICE)

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T1-16	T2-16	T1-16	T2-16
Industrie	0,8	-0,1	2,2	1,8
<i>Industries extractives</i>	0,8	-0,1	1,4	-3,9
<i>Industrie manufacturière</i>	0,9	-0,2	2,3	1,8
<i>Électricité, gaz, vapeur, air conditionné</i>	0,9	1,6	2,0	2,9
<i>Eau ; assainissement, déchets, dépollution</i>	0,3	0,0	0,9	0,9
Tertiaire	1,0	-0,3	1,9	1,3
<i>Commerce</i>	1,0	-0,3	2,3	1,6
<i>Transports, entreposage</i>	0,6	0,2	1,4	0,9
<i>Hébergement, restauration</i>	1,3	-1,3	2,1	-0,1
<i>Information, communication</i>	1,0	-0,1	1,8	1,7
<i>Finance, assurance</i>	0,8	-0,1	3,4	2,6
<i>Activités immobilières</i>	1,3	0,0	4,6	3,1
<i>Activités spécialisées, scientifiques, techniques</i>	1,5	-0,2	2,3	2,5
<i>Services administratifs, soutien</i>	1,2	-0,3	0,9	0,4
Construction	1,4	-0,5	2,7	2,0
ENSEMBLE	1,0	-0,2	2,1	1,5

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acooss, Dares, Insee

Pour en savoir plus :

- Des données complémentaires (méthodologie, pages internet associées, séries longues, etc.) sont disponibles sur la page de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=101>
- L'ICT – salaires et l'ICT salaires et charges ont été révisés à la suite d'une modification de la méthode de correction de variations saisonnières. Ils sont désormais aussi corrigés des jours ouvrables : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind101/20160916/Note_modification_methodologique_CJO-CVS.pdf
- En plus des évolutions des barèmes de cotisation, de nouvelles mesures influent sur le coût du travail à partir du 1^{er} trimestre 2016 : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind101/20160916/Note_impact_mesures_legislatives.pdf
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1161](#), [G1158](#)
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
- Suivez-nous aussi sur [Twitter](#) @InseeFr

Prochaine publication : mi-décembre 2016